

# À Ploeren, Anne Pouffary reste à la porte de son logement « adapté »

Ce déménagement devait lui ouvrir la perspective d'un nouveau départ. Anne Pouffary vient d'obtenir à Ploeren un logement social adapté... ou presque. Elle ne veut pas que ses espoirs, ni ceux des autres, restent à la porte.



Anne Pouffary était heureuse de pouvoir emménager dans un logement adapté... mais elle ne peut pas entrer dans son immeuble.

« **Il faut se battre tout le temps** ». Anne Pouffary égraine, les yeux embués : se battre pour ne pas perdre son statut de parent quand on est malade ; se battre pour garder son emploi quand on a un handicap ; se battre pour avoir les soins indispensables à sa dignité et trouver une infirmière qui passe matin et soir à son domicile. « **J'essaie de me fixer des priorités** ». Aujourd'hui, c'est son logement.

Le week-end du 8 mai aurait dû être un nouveau départ pour elle. En octobre 2020, après une séparation, se retrouvant seule à payer le loyer d'une maison à Surzur, Anne Pouffary a fait une demande de logement HLM auprès de Bretagne Sud Habitat. « **On m'a proposé un appartement au premier étage sans ascenseur. On m'a aussi demandé si j'avais besoin que tout le logement soit adapté...** », témoigne-t-elle avec un sourire désabusé. Arrive une proposition à Ploeren. « **Je n'avais plus le choix. J'ai accepté dans l'urgence** ».

« **On a tellement l'habitude... mais je suis un peu déçue** ».

Le petit collectif tout neuf d'Armorique Habitat a l'air idéal, avec son appartement en rez-de-chaussée et ces deux chambres qui lui permettent d'accueillir sa fille, bientôt au collège. Mais, il y a un mais... « **Je me demande qui valide les normes PMR !** », s'étrangle Anne. Un rapide tour des lieux donne le ton. L'évier de la cuisine, comme le lavabo de la salle de bain, sont inaccessibles en fauteuil car équipés de meubles. Seuls les volets de la baie vitrée du salon sont électriques, impossibles d'actionner les autres sans deux mains bien valides. « **On a tellement l'habitude... mais je suis un peu déçue** », avoue-t-elle. Et le pire est à venir.

## Une porte infranchissable

Devant la porte de l'immeuble, elle badge, se précipite sur la manette de son fauteuil électrique pour atteindre la porte, l'attrape, mais impossible de l'ouvrir suffisamment pour passer. La porte est beaucoup trop lourde. Anne est condamnée à rester dehors. La solution pourrait être de motoriser ces ouvertures. « **On m'a répondu que les gens les cassaient, que c'était trop cher** », raconte Anne Pouffary. « **Moi aussi je paie un loyer. Et je ne pourrai pas sortir ni entrer chez moi toute seule ? J'en ai marre de tous ces non.** » Contacté, le bailleur social n'a pas donné suite à nos sollicitations.

À lire sur le sujet [Accessibilité. Le Morbihan, département pilote](#)

## Le rire et l'amitié pour tenir

Circuler librement est un droit fondamental. C'est aussi une nécessité pour Anne. Quatre jours par semaine, elle travaille à l'hôpital de Vannes. « **Je ne veux pas être invalide. C'est important pour moi de travailler. Je suis très active, c'est dans ma nature.** » Une nature que la sclérose en plaques a contrariée il y a 22 ans. Le fauteuil, c'est depuis dix ans. Mais elle ne lâche rien. Anne adore le surf, l'ULM, le char à voile. Elle rêve de saut en parachute. « **J'aime rire, c'est ce qui me sauve ! Avec les sorties avec les amis** ». À cause de la covid, elle doit faire sans, mais elle tient.

À lire sur le sujet [Handicapée, une Nantaise assigne en justice son bailleur social \[Vidéo\]](#)

## Parler, aussi pour les autres

« **Rendre le sourire aux gens, c'est ce qui me redonne de l'énergie. Ce n'est pas un hasard si je suis à l'accueil à l'hôpital** ». Elle espère retrouver le sourire, que des solutions soient trouvées, mais elle pense aussi aux autres.

« **On envoie des gens dans l'espace et nous, on ne peut pas vivre correctement** ».

La délégation de [l'APF](#) Morbihan confirme que le cas d'Anne n'est pas isolé. « **La loi accessibilité date de 2005. On est en 2021 ! On envoie des gens dans l'espace et nous, on ne peut pas vivre correctement. En tant qu'handicapé, on devrait être reconnu comme des gens normaux** », insiste-elle, avec la parole libre et l'envie que ça bouge, enfin.

Le **Télégramme** 12 mai 2021